

Objet	Conseil Municipal du 14 avril 2022	Secrétaire de séance	T. Chevilet
Participants	L. Puche, M. Grima, J. C. Vidal, J. Bassan, D. Cauby, L. Aubertin, C. Boudet, V. Corbière, C. Clerc (Allié), P. Bouisseren, J. Cosentino, S. Mourier, L. L'Epine, T. Chevillet.		
Absente	A. Kachaou		
Retard	J.M. Sotto (arrivé lors de la présentation du budget primitif de la commune section investissement)		
Excusés	S. Tortosa, A. Rolland, M. Gonzalez		
Pouvoirs	M. Gonzalez donne pouvoir à J. Cosentino, A. Rolland donne pouvoir à J. Cosentino, S. Tortosa donne pouvoir à L. Puche.		

Ordre du jour :

1. Approbation du précédent compte rendu

2. Délibérations :

- 2.1 Vote des taux d'imposition 2022.
- 2.2 Vote du budget primitif de la Commune.
- 2.3 Vote du budget primitif des Commerces.

3. Questions diverses

Thierry Chevilet est nommé secrétaire de séance.
16 pour dont 3 pouvoirs et 1 contre Mme la conseillère V. Corbière vote contre

1. Approbation de CR du 7/04/2022

Madame la conseillère V. Corbière mentionne une erreur de date sur le CR du CM du 7/04/2022. Pour le §1 de ce CR, il faut lire : « 1. Approbation du CR du 20/01/2022. » (et non 9/09/2022).

Vote : 17 pour dont 3 pouvoirs

2. Délibérations

2.1 Vote des taux d'imposition 2022.

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal l'état de notification des taux d'impositions taxes d'habitation et taxes foncières et demande au Conseil de fixer les taux pour 2022.

Il préconise de voter les taux d'imposition, **sans changement**, pour 2022, soit :

foncier bâti : 32,71% (dont taux départemental : 21,45%)
foncier non bâti : 63,18%

Vote : 17 pour dont 3 pouvoirs

2.2 Vote du budget primitif de la Commune.

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur le vote du budget primitif de la Commune pour 2022.

Monsieur le Maire expose qu'à l'issue du vote du budget 2022, il ressort que le niveau de vote des crédits budgétaires de la section d'investissement n'est pas toujours bien renseigné.

Monsieur le Maire propose que le niveau de vote retenu, soit le niveau CHAPITRE.

Monsieur l'adjoint aux finances présente les données financières du budget résumé ci-dessous :

FONCTIONNEMENT

Recettes en €				Dépenses en €			
chapitres	libellé	2021	2022	chapitres	Libellé	2021	2022
002	Résultat reporté	87 508	232 668.56	011	Charges générales	466 200	513 125
013	Atténuations de charges	10 000	6 000	012	Charges personnel	558 855	600 683
042	Opérations d'ordre	23 000	20 000	014	Atténuations de produits	43 206	43 206
70	Ventes de produits	64 212	78 809	023	Virement à la section d'investissement	26 560	167 725
73	Impôts et taxes	768 969	831 905	042	Opérations d'ordres	22 706	9 390
74	Dotations et participations	300 275	306 441	65	Autres charges de gestion courante	129 051	140 002
75	Autres produits de gestion courante	17 961	12 993	66	Charges financières	25 347	28 260
77	Annulation mandat sur exercice antérieur		13 951	68	6817 Créances de plus de 2 ans		376
78	Reprises sur provisions						
Total		1 271 925	1 502 767,56		Total	1 271 925	1 502 766

Monsieur le conseiller L. L'Épine demande si nous disposons du nouvel échéancier des 2 prêts du groupe scolaire. Monsieur l'adjoint aux finances précise que nous n'avons pas ce nouvel échéancier.

Monsieur le conseiller J. C. Vidal souhaite une synthèse du coût de revient d'exploitation du nouveau groupe scolaire.

Madame la conseillère V. Corbière et Monsieur le conseiller L. L'Épine demandent une synthèse des indemnités perçus par les élus.

**Synthèse des votes sur chaque chapitre : 17 pour dont 3 pouvoirs sauf pour les Chapitre 65, 16 pour dont 3 pouvoirs et 1 abstention : Mme la Conseillère V. Corbière
Chapitre 66, 16 pour dont 3 pouvoirs et 1 contre : M. le Conseiller L. L'Épine**

INVESTISSEMENT

Recettes en €				Dépenses en €			
chapitres	libellé	2021	2022	chapitres	libellé	2021	2022
001	Solde investissement reporté	23 035	324 640.19	040	opérations d'ordre	23000	20 000
				10	Remb TA zone plein Sud	80 000	0
021	Virement de la section d'exploitation	26 560	167 725	16	Emprunts	424 694	80 610
040	Opérations d'ordre	22706	9 390	20	Immobilisations incorporelles	57 960	54 960
10	Immobilisations corporelles	595 857	355 853	21	Immobilisations corporelles	362 053	533 292
13	Subventions d'investissement	358 905	149 515	23	Immobilisations en cours	485 859	318 261
16	Emprunts et dettes	0	0				
23	Trx annulation mandats travaux commerces	406 503	0				
TOTAL		1 433 566	1 007 123.19	TOTAL		1 433 566	1 007 123

Synthèse des votes sur chaque chapitre : 18 pour dont 3 pouvoirs

2.3 Vote du budget primitif des commerces.

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur le vote du budget primitif des commerces pour 2022.

Même remarque que pour le budget primitif de la Commune, Monsieur le Maire propose que le niveau de vote retenu, soit le niveau CHAPITRE.

Monsieur l'adjoint aux finances présente les données financières du budget résumé ci-dessous :

FONCTIONNEMENT

Recettes en €				Dépenses en €			
chapitres	libellé	2021	2022	chapitres	Libellé	2021	2022
002	Résultat reporté	0		011	Charges générales	5695	15 000
013	Atténuations de charges	0		012	Charges personnel	0	
042	Opérations d'ordre	0		014	Atténuations de produits	0	
70	Ventes de produits			023	Virement à la section d'investissement	16410	5 394
73	Impôts et taxes	0		042	Opérations d'ordres	0	
74	Dotations et participations	0		65	Autres charges de gestion courante		
75	Autres produits de gestion courante	23400	23400	66	Charges financières	1295	3006
Total		23 400	23 400	Total		23 400	23 400

Vote : 18 pour dont 3 pouvoirs

INVESTISSEMENT

Recettes en €				Dépenses en €			
chapitres	libellé	2021	2022	chapitres	libellé	2021	2022
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		13 047,02	001	Déficit investissement reporté		56 619
001	Solde investissement reporté	0		040	opérations d'ordre	0	
				10	Taxe aménagement	4048	
021	Virement de la section d'exploitation	16 410	5 394	16	Emprunts	16051	16 196
040	Opérations d'ordre	0		20	Immobilisations incorporelles	0	
10	Immobilisations corporelles	0		21	Immobilisations corporelles	0	
13	Subventions d'investissement	205 000	80 000	23	Immobilisations en cours	553 419	25 626
16	Emprunts et dettes	352 108					
total		573518	98 441,02	total		573 518	98 441

Vote : 18 pour dont 3 pouvoirs

3. Questions diverses

3.1 Remplacement d'un agent communal au niveau de La Poste

Sylvie Le Guevel prend une disponibilité d'un an. Pour la remplacer pendant cette période, un appel à candidature est lancé pour un CDD de 24,5 h/semaine.

Plusieurs conseillers demandent d'étudier la faisabilité d'ouvrir le bureau de poste le samedi matin.

3.2 Augmentation du tarif des repas de la restauration scolaire.

Conformément aux dispositions prévues par la nouvelle directive n° 6335/SG du 1er Ministre du 23 Mars 2022 intitulée "Prise en compte de l'évolution des prix des denrées alimentaires dans les marchés publics de restauration", il est demandé aux acteurs publics de mettre en place immédiatement les dispositions de cette circulaire.

En conséquence, le prestataire souhaite appliquer une majoration de 9.2 % sur le prix des prestations depuis le 1er Janvier 2022 et jusqu'à la rentrée scolaire 2022. Cette majoration sera régularisée par la signature d'un avenant et par une facturation spécifique fondée sur le principe de l'imprévision et envoyée chaque mois.

Le sujet sera abordé lors de la prochaine réunion de la commission enfance, ado et école.

3.3 Démission de L. Aubertin

Monsieur le conseiller L. Aubertin annonce, avec regret, sa démission du conseil municipal motivée par le fait qu'il est appelé à occuper de nouvelles fonctions professionnelles incompatibles avec celle d'élus. Sa prise de fonction dans son nouveau service est fixée au 1^{er} mai.

Monsieur le Maire remercie Monsieur le conseiller L. Aubertin pour le sérieux du travail effectué au sein du conseil et lui souhaite le meilleur pour la suite de sa carrière professionnelle.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 20h et 07mn.